

l'ECO de la semaine

16 au 22 Novembre 2024



SOMMAIRE

Awards : Sept trophées à distribuer au CEO Summit pour récompenser les entreprises qui contribuent à la croissance de leur pays et de la région de l'océan Indien	2
GEW 2024 : L'entrepreneuriat dans tous ses états	2
Madagascar Airlines : Retour à la normale des vols domestiques	3
Forum économique du secteur privé à Genève : « Madagascar, terre d'opportunité »	3
Coopération régionale : BOVIMA, partenaire du projet sur la filière bovine durable entre Madagascar et Mayotte	3
Exportation de litchis : L'Atlantic Clipper part déjà pour l'Europe	4
Riziculture climato-intelligente : Madagascar en première ligne face aux défis climatiques	4
Loi de finances 2025 : Le budget primitif entre en travaux de commission	5
Douane malgache : Réformes pour 2025, objectifs et ajustements fiscaux	6
Loi de finances 2025 : Le Grand Argentier devant les députés	6
Restauration forestière : Des associations paysannes très engagées	7
Projet SDE4R : Inclure la diaspora dans le développement	8
Zone protégée COFAV : Transformation des pratiques agricoles par les communautés locales	8
LFI 2025 : 1 135 milliards d'ariary d'investissements supplémentaires pour le riz et l'énergie	9
Coopération régionale : Mayotte sera représentée à Madagascar	10
Aides financières : Le FMI attend la bonne volonté des autorités malgaches	10
Une taxe sur le mobile money : Un coup dur pour l'inclusion financière et l'économie	11
Transactions financières : Mobile Money fustige « une pénalité fiscale prohibitive »	12
Promotion des investissements : L'EDBM et Ravinala Airports pour une meilleure visibilité de la destination Madagascar	13
Événement : Le Forum économique du secteur privé à Genève en mai 2025	13
Fiscalité : Pour Rindra Rabarinirinarison, la taxe sur les transactions mobiles est un “moindre mal” par rapport à d'autres	14
Essai de relance : Tourisme et artisanat socles de l'essor économique	14
Exportation : Baisse en volume et en valeur des produits de rente et de la pêche	15
Food Ingredients Europe : Madagascar marque sa présence	16
Environnement : le projet d'autoroute Antananarivo – Toamasina remonté à la COP29	16

Awards : Sept trophées à distribuer au CEO Summit pour récompenser les entreprises qui contribuent à la croissance de leur pays et de la région de l'océan Indien

16 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 16 Novembre, 10h45 – Qui est le “CEO of the year” de la région océan Indien ? Celui qui, grâce à sa “vision audacieuse, ses initiatives avant-gardistes et ses résultats significatifs”, “contribute activement à la croissance de son pays et de la région de l’océan Indien” ? Un jury indépendant, composé d’experts en finances, stratégie, médias” va sélectionner le CEO qui mérite le plus ce titre et le trophée “Prix du visionnaire” lui sera remis lors de la soirée business gala qui clôturera le CEO Summit des 5 et 6 décembre prochains.



Mais les CEO Summit Awards ne récompenseront pas uniquement le CEO de l’année. Outre le Prix du visionnaire de l’année”, six autres trophées seront remis lors du business gala. Seront également récompensées la “Femme CEO de l’année”, celle dont le travail a transformé son secteur tout en impactant positivement sur l’environnement, la “Banque de l’année” qui a été la plus impactante au niveau des entreprises et des projets, l’entreprise “Fierté de l’océan Indien” dont l’engagement envers l’environnement est inébranlable en impliquant employés et partenaires”.

Le “Prix de l’Innovation” responsable de l’année récompensera, pour sa part, les “projets novateurs qui intègrent

les pratiques éthiques et durables”. Le “Trophée RSE de l’année” sera octroyé à l’entreprise à l’origine d’initiatives exceptionnelles en faveur de la protection de l’environnement, tandis que le Prix spécial du “Malagasy Ny Antsika” sera décerné à celle qui aura apporté une contribution exceptionnelle pour le secteur de l’Industrie à Madagascar. “Plus qu’une récompense, ces CEO Awards représentent la reconnaissance de ceux qui, non seulement, innoveront mais influencent le futur dans une région en quête de synergies et de croissance durable”, expliquent les organisateurs dans un communiqué. Y participer devrait également offrir aux CEO et entreprises nominées et sélectionnées “une occasion unique de faire reconnaître leur engagement et leurs réalisations par leurs pairs et par un panel d’experts de renom”.

Selon les organisateurs, “l’envoi des candidatures pour faire partie des nominés est encore ouvert jusqu’au 25 novembre”. Celles-ci peuvent être soumises sous forme de vidéo de moins de trois minutes. Doit notamment figurer dans la vidéo une description détaillée des initiatives mises en place, les résultats obtenus, ainsi que des témoignages et des preuves tangibles de l’impact généré. Co-organisé par l’agence Becom et le Syndicat des industries de Madagascar (SIM), le CEO Summit ambitionne de rassembler pendant deux jours les esprits visionnaires les plus brillants du monde des affaires, de l’industrie et de la finance de l’océan Indien. Pour sa première édition, il prévoit de réunir plus de 500 décideurs dont 350 CEOs. Son objectif est alors d’offrir “une opportunité unique de rassemblement, de dialogue de haut niveau et de formation de partenariats stratégiques” de façon à “influencer positivement l’avenir économique et social de la région et stimuler la croissance et le développement durable des entreprises”.

GEW 2024 : L’entrepreneuriat dans tous ses états

ITAMARA RANDRIAMAMONJY | 16 NOVEMBRE | L’EXPRESS DE MADAGASCAR

Comme chaque année, la Grande île célèbre la semaine de l’entrepreneuriat. L’édition de cette année se déroulera du 18 au 23 novembre, sous le thème « célébrer l’entrepreneuriat ». Cet événement mettra en avant les innovations récentes dans ce domaine, pépinière qui alimente le tissu économique, ainsi que les initiatives entrepreneuriales marquantes prises par les opérateurs économiques. Selon le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que celui de l’Industrialisation et du Commerce, parrains de la Semaine de l’entrepreneuriat à Madagascar, la semaine de l’entrepreneuriat « vise à promouvoir les entreprises et les initiatives entrepreneuriales afin qu’elles soient des moteurs de développement économique et social », explique-t-on hier lors d’une conférence de presse à Ampefiloha.

L’événement met également l’accent sur l’inclusion des femmes et des jeunes dans l’entrepreneuriat, avec pour objectif de stimuler l’innovation durable et faciliter l’accès au financement pour les startups et les entreprises en pleine expansion.

« La Semaine de l’entrepreneuriat à Madagascar offre ainsi une plateforme pour inspirer, soutenir et connecter les entrepreneurs locaux, les investisseurs et les acteurs de l’écosystème entrepreneurial, tout en contribuant à la création d’emplois et de richesse à travers des projets à impact positif. Ce rassemblement vise également à favoriser des partenariats internationaux et à encourager les bonnes pratiques pour soutenir l’atteinte des objectifs de développement durable du pays », confient les organisateurs.

Madagascar Airlines : Retour à la normale des vols domestiques

ARH. | 16 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

Madagascar Airlines a annoncé que les perturbations ayant affecté son réseau intérieur au cours de cette semaine, sont résolues. Ces désagréments causés par l'immobilisation simultanée de trois aéronefs le week-end dernier, ont été qualifiés « d'exceptionnels » par la compagnie. « Grâce à la mise en place de solutions de remplacement d'appareils, dont un dès le lendemain, et à l'achèvement des opérations de maintenance nécessaires, la situation revient progressivement à la normale, plus aucun client ne sera bloqué à partir de ce samedi 16 novembre », a

assuré Madagascar Airlines dans un communiqué publié hier.

Madagascar Airlines assure que son équipe a déployé des efforts constants pour limiter l'impact sur ses passagers, tout en maintenant des standards élevés de sécurité et de qualité. Dans le même communiqué, la compagnie a exprimé sa gratitude envers ses clients pour leur patience et leur compréhension face à cette situation difficile. Par ailleurs, le transporteur aérien déclare poursuivre son plan de renforcement de la flotte. A ce sujet, de nouvelles annonces importantes sont attendues prochainement.

Forum économique du secteur privé à Genève : « Madagascar, terre d'opportunité »

JEAN RIANA | 16 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

La Fédération des chambres de commerce et d'industrie de Madagascar (FCCIM) et la Chambre de commerce et de l'industrie Genève-Antananarivo (CCIGA) ont présenté hier à Antaninarenina, le Forum économique du secteur privé, « Madagascar, terre d'opportunité » qui se tiendra à l'hôtel Mercure à Genève (Suisse), du 2 au 3 mai 2025.

Comme son nom l'indique, ce forum constitue une opportunité pour Madagascar de mettre en avant ses atouts afin d'attirer divers partenaires. D'autant plus que ce rendez-vous économique vise à promouvoir le développement du secteur privé malgache et à établir des partenariats fructueux et une collaboration mutuellement bénéfique, entre les opérateurs économiques nationaux et étrangers, a laissé entendre le directeur général de la FCCIM, Bernardin Ramiandrisoa.

« Ce sont les secteurs agribusiness, tourisme, petites industries, mines et artisanat qui seront priorisés lors de l'événement » a spécifié Elina Volasay, le directeur des opérations de la FCCIM. « L'organisation de ce forum s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mission de la FCCIM » a souligné Bernardin Ramiandrisoa.

Le vice-président de la CCIGA, Ivan Rakotomalala a quant à lui rassuré que son équipe en Suisse travaillera de concert avec la FCCIM, pour faire de cet événement une réussite et une fierté du secteur privé malgache. Le Forum se tiendra en Suisse, mais à visée internationale, a tenu à préciser les organisateurs lors de la conférence. « Ayant déjà envoyé une demande auprès du ministère de l'Industrialisation et du commerce ainsi qu'auprès du ministère des Affaires étrangères, ces derniers ont déjà affiché leur volonté à soutenir l'événement », a indiqué le DG de la FCCIM, surtout que l'événement contribuera à renforcer la visibilité du pays et à son développement économique.

Coopération régionale : BOVIMA, partenaire du projet sur la filière bovine durable entre Madagascar et Mayotte

EDMOND R. | 18 NOVEMBRE 2024 | MIDI-MADAGASKARA

Bonne viande de Madagascar (BOVIMA) se positionne en tant que modèle de la coopération régionale. L'entreprise malgache, spécialisée dans la filière bovine, figure parmi les bénéficiaires du projet de coopération agroalimentaire, visant à établir une filière bovine durable entre Madagascar et Mayotte.

La signature de la convention de partenariat relative à ce projet ambitieux, soutenu par le programme INTERREG VI, a lieu samedi dernier dans les locaux d'Inviso Group, maison-mère de BOVIMA.

Normes européennes

Un projet d'une importance particulière pour la filière bovine régionale quand on sait que son objectif est de créer une chaîne d'approvisionnement fiable et régulière, respectant

les normes sanitaires et de traçabilité européennes. Notamment sur le marché mahorais qui, en tant que département français d'outre-mer, est soumis aux normes sanitaires et vétérinaires en vigueur au sein de l'Union européenne. Cette coopération aura le mérite de corriger un non-sens économique et écologique provoqué par le fait qu'actuellement, la majorité de la viande consommée à Mayotte provient du Brésil ou de la Pologne, alors que Madagascar est reconnu pour la qualité de sa viande et son potentiel pour l'approvisionnement de ce marché. Le choix de BOVIMA réside dans le fait que c'est la société qui est capable de satisfaire aux exigences européennes. Et ce, pour la bonne et simple raison que BOVIMA est une entreprise qui dispose des certifications internationales les plus rigoureuses : l'ISO 9001, l'ISO 22000, l'HALAL, et la HACCP.

Standards élevés

Ce partenariat élargit les champs d'intervention de BOVIMA, qui fournit déjà le marché malgache de viande de qualité supérieure. « Avec son mécanisme et ses installations, BOVIMA œuvre à structurer et moderniser l'ensemble de la chaîne de production malgache, notamment dans l'Anôsy et l'Androy, pour maintenir la qualité élevée de viande que la société offre sur le marché

malgache et à termes, faire partie des nouvelles sources d'approvisionnement en viande, plus compétitive et qualitative, de Mayotte », a rappelé Shahim Ismaël, Directeur général d'Inviso Group. Cette coopération vise ainsi à améliorer la qualité des produits offerts sur le marché, en garantissant des standards élevés.



Il soutient également l'échange de bonnes pratiques avec le futur abattoir de Mayotte, en vue de dynamiser de manière continue le secteur agricole malgache. De plus, le projet renforce les capacités en termes de normes et de procédures sanitaires, assurant ainsi une production conforme aux exigences internationales.

Exportation de litchis : L'Atlantic Clipper part déjà pour l'Europe

JEAN RIANA | 18 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

Le premier navire destiné au transport de litchis vers l'Europe est déjà parti du port de Toamasina, le 16 novembre. Il s'agit du bateau Atlantic Clipper qui transporte un total de 5.491 tonnes, 107 containers, rapporte le gouvernorat de la région Atsinanana sur sa page Facebook.

La production de litchi de cette année est en baisse. Cela ne signifie pas pour autant que la quantité de litchis à exporter va l'être aussi. En tout cas, le nombre de bateaux destinés à l'exportation de litchis est en hausse cette année.

Si d'habitude deux bateaux arrivent à Madagascar pour le transport de litchi, ils sont passés à quatre cette année.

L'un de ces quatre bateaux est déjà parti pour l'Europe afin d'assurer que les litchis malgaches puissent arriver sur le marché européen lors des festivités de Noël. Le second bateau dénommé Crown Topaze est en plein chargement depuis hier. Selon les informations relayées par le gouvernorat de la région d'Atsinanana, ce bateau devra transporter 2.560 tonnes, alors que le troisième navire, le CS Trust, et le quatrième et dernier bateau, dénommé Regard Bay, transporteront respectivement 5.121 tonnes et 1.600 tonnes.

Pour rappel, C'est la société SMMC qui se charge de la manutention avant le chargement des navires.

Riziculture climato-intelligente : Madagascar en première ligne face aux défis climatiques

ARH. | 18 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

Face à l'urgence climatique, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de Madagascar, Haja Sergio Rahajason, a appelé à intensifier les recherches sur la riziculture climato-intelligente. Lors de l'ouverture de la 33e session du Conseil des ministres d'AfricaRice, il a souligné l'impact croissant du changement climatique sur la sécurité alimentaire, en particulier à Madagascar, l'un des pays les plus vulnérables.

« L'eau disponible pour les cultures diminue considérablement, exposant la production alimentaire à de graves risques », a déclaré le ministre. Pour lui, la solution réside

dans la recherche et l'innovation. Il a exhorté AfricaRice et ses partenaires à se concentrer sur des solutions permettant une utilisation plus efficace de l'eau et une réduction des émissions de méthane dans les rizières.

Madagascar entend jouer un rôle de premier plan dans ces efforts. Le pays organisera prochainement un forum international sur la transformation agricole. « Nous voulons changer de paradigme et espérons la participation active de tous nos collègues ministres, experts et partenaires », a ajouté Haja Sergio Rahajason.

Un engagement pour la transformation agricole

La session du Conseil des ministres d'AfricaRice a rappelé, mis en avant l'importance de la coopération entre gouvernements, secteur privé et partenaires financiers pour soutenir l'ensemble de la filière rizicole africaine. Au cours des deux jours précédant la réunion officielle, des ateliers et réunions ont permis aux pays membres d'AfricaRice de débattre des priorités pour renforcer la

résilience et la productivité du secteur. Le rapport bisannuel d'AfricaRice a énuméré les progrès réalisés dans les programmes de recherche.

La session s'est conclue par l'adoption de résolutions visant à augmenter les rendements, gérer durablement les ressources et attirer des investissements dans le secteur. La cérémonie de clôture a été marquée, samedi, par la passation de la présidence du Conseil des ministres d'AfricaRice de Madagascar à la République démocratique du Congo.

Loi de finances 2025 : Le budget primitif entre en travaux de commission

ÉRIC RANJALAHY | 18 NOVEMBRE 2024 | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Un jour extraordinaire à l'Assemblée nationale. Les complications du Projet de loi de finances 2025 vont être diagnostiquées par les travaux de commission. Des nouvelles désillusions ou des débats fructueux.

Chaudes retrouvailles ou échanges d'amabilités. La ministre de l'Économie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarinirinharison, et ses proches collaborateurs devraient retrouver ce jour des députés pour les traditionnels et obligatoires travaux de commissions relatifs au Projet de loi de finances initiales 2025, PLFI.



Ce, après l'inédite réunion à huis clos entre les deux parties où il aurait été question des véhicules 4X4 « offerts » aux députés. Une assertion réfutée par beaucoup d'entre eux. Ils ont affirmé qu'ils n'ont jamais revendiqué un tel privilège étant donné les difficultés dans lesquelles vit la majorité de la population. Le deal leur aurait été imposé pour servir la carrosserie d'un concessionnaire automobile, par des annuités d'un prêt sous forme d'intérêt composé. Sous forme d'une suite géométrique de raison « q ». Pour simplifier, le capital s'ajoute aux encours pour calculer les paiements à venir sur des échéances régulières. À déduire sur leurs salaires et leurs indemnités. Des amputations déjà effectives se plaignent les quarante « heureux élus » de ce marché de dupes.

En sourdine

Voilà pourquoi ils ont convoqué des ministres en charge des préoccupations sociales, eau et électricité en priorité, pour une grande explication. Bien avant les éventuels face-à-face avec les membres du gouvernement. Une initiative saluée par les simples citoyens qui ont souvent considéré les députés comme des « complices » de l'Exécutif par des simulacres de débats, qui aboutissent souvent à l'adoption sans amendement du PLFI.

Le rapport des « farces » va-t-il changer ce jour ? Pas du tout. Tout a été fait pour que les députés ne fassent pas attention à des détails pouvant prendre à la gorge fragile et précaire le pouvoir d'achat des contribuables. Ainsi, le PLFI 2025 publié jeudi prévoit un budget de Programme d'investissements publics (PIP) de 16 605 milliards d'ariary pour la Chambre basse. Le montant de cette rubrique était de 47625 millions d'ariary dans le budget de 2024. Il est intéressant de savoir comment les députés vont dépenser, ou plutôt, dilapider une telle somme. Ils ont le devoir de surveiller et de contrôler le travail de l'Exécutif et de travailler de concert avec les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Par la stupéfaction de tous, même les opposants les plus assidus aux critiques, même aux mouches qui passent, et les plus allergiques du régime dans les travées du palais de la démocratie à Tsimbazaza ont mis en sourdine cette acquisition à « marche forcée » de ces véhicules 4X4. Les redoublants et autres triplants parmi eux n'ont pas trop de souci à se faire. Seuls les novices devront s'habituer au « démarrage en côte ».

Douane malgache : Réformes pour 2025, objectifs et ajustements fiscaux

18 NOVEMBRE 2024 | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Les réformes de la douane malgache visent à générer 4 366 milliards d'Ariary en 2025, avec des ajustements fiscaux pour renforcer les finances publiques.

L'Administration douanière de Madagascar met en œuvre des réformes destinées à augmenter ses recettes fiscales internes pour l'année 2025. Ces mesures incluent la digitalisation des processus, des ajustements des droits de douane, et des pénalités juridiques. L'objectif est de générer 4 366 milliards d'Ariary en recettes douanières, avec une part importante provenant de la taxation des importations de produits non pétroliers.

Réformes douanières pour augmenter les recettes

Dans l'exposé des motifs du Projet de loi de finances initiale pour 2025, il est précisé que, « compte tenu des perspectives d'industrialisation et donc de substitution des importations par la production locale », les prévisions de recettes douanières s'élèvent à 4 366 milliards d'Ariary. Cela inclut 72 % des recettes provenant de la taxation des importations de produits non pétroliers et 28 % de celles des produits pétroliers. Cette performance dépend cependant d'une reprise économique encore incertaine.

Objectif de 4 366 milliards d'Ariary pour 2025

La prévision des recettes douanières pour 2025 repose sur un retour à la stabilité économique. Toutefois, la reprise des activités économiques, « qui tardent à retrouver leur rythme habituel », pourrait impacter ces prévisions. Le gouvernement table sur la production locale pour remplacer progressivement les importations.

Estimation d'impact fiscal : 151 milliards d'Ariary

Le total de l'impact fiscal des nouvelles réformes est estimé à 151,22 milliards d'Ariary pour 2025. Cela inclut des mesures administratives et des révisions tarifaires qui devraient générer des recettes supplémentaires dans plusieurs secteurs. Par exemple, la retaxation des catamarans et des bateaux de croisière, estimée à +15,50 milliards d'Ariary, fait partie des ajustements fiscaux notables.

Changement d'exonération des chaussures de sport

Une autre mesure importante concerne la suppression de l'exonération douanière sur les chaussures de sport. « Les chaussures de sport, exemptées de droits de douane auparavant, ne sont plus bénéficiaires de cette exonération. » Cela permet de renforcer les recettes fiscales, mais pourrait aussi avoir un impact sur certains secteurs économiques.



Révision des tarifs douaniers pour divers produits

La révision des tarifs douaniers est un autre levier pour augmenter les recettes. Par exemple, des ajustements seront apportés aux taxes des camions, tracteurs, et remorques, générant un impact fiscal de +14,38 milliards d'Ariary. En outre, de nouvelles catégories tarifaires seront appliquées à certains produits de technologie et de robine. L'Administration douanière malgache met en place des réformes fiscales ambitieuses pour augmenter les recettes et assurer le financement de l'État en 2025. Ces ajustements incluent la retaxation de certains produits, la suppression d'exonérations et la révision des tarifs douaniers, avec un impact fiscal estimé à 151 milliards d'Ariary. Ces mesures devraient aider à renforcer les finances publiques tout en soutenant les efforts de substitution des importations par la production locale.

Loi de finances 2025 : Le Grand Argentier devant les députés

ÉRIC RANJALAHY | 19 NOVEMBRE 2024 | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Les députés présents à l'Assemblée nationale hier ont eu droit à des éclairages précis et détaillés de la part de la ministre Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison sur les orientations du Budget 2025.

Une légère modification au programme, sans trop de conséquences. Hier, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'Économie et des Finances, accompagnée par les membres de son staff, est venue à Tsimbazaza

pour donner de plus amples explications sur les grandes orientations du Projet de loi de finances 2025 (PLFI) aux députés. Un exercice plutôt facile, car les éventuelles questions sur des points sensibles devront être posées

lors des travaux de commission du 27 novembre et lors de la séance plénière d'adoption programmée le 29 novembre. Ainsi, la ministre n'a eu qu'à résumer les faits saillants dans les documents, annexes compris, déjà distribués aux députés, qui ont donné l'impression de s'y intéresser avec une attention particulière.

Pour l'aspect économique dans sa pure forme, le taux de croissance en termes réels du Produit intérieur brut serait de 5% contre 4,4% cette année, soit un bond de 0,6%. Une prévision discutable pour certains bailleurs de fonds.

Rôles déterminants

Si plusieurs secteurs vont y contribuer, la particularité viendra de l'augmentation du rendement rizicole à l'hectare. De 2,5 tonnes, générant un gap de 700 000 tonnes par an pour la consommation nationale, comblé par les

importations, elle devrait atteindre les 8 à 12 tonnes à l'hectare avec le recours à des semences hybrides, avec des épis en cent vingt jours à peine.

Le volet financier pour l'achat de ces nouvelles races est déjà prévu dans les rubriques de dépenses du PLFI. Le Secrétariat d'État auprès de la présidence de la République, en charge de la souveraineté alimentaire, jouera désormais des rôles déterminants.

Le Tourisme, avec une progression attendue de 14%, les mines et leurs réformes structurelles, l'amélioration du climat des affaires par l'adoption du nouveau Code des investissements, l'augmentation des produits de la pêche de 106 516 à 220 000 tonnes, la libéralisation des télécommunications qui devrait croître de 13,4%, sont autant de secteurs porteurs.

Restauration forestière : Des associations paysannes très engagées

NAVALONA R. | 19 NOVEMBRE 2024 | MIDI-MADAGASKARA

Nombreuses sont les associations paysannes qui travaillent en partenariat avec Conservation International pour contribuer à la restauration forestière sur des terres dégradées dans la zone protégée COFAV.

« Nous avons reçu des formations de la part de CI pour la mise en place et la gestion d'une pépinière », a évoqué Razafiarimanana Jeanine, la présidente de l'association « Kolo Ala » composée de 41 membres, localisée à Andranomaitso, commune Antaretra dans le district d'Ifanadiana dans la région Vatovavy. « Nous produisons notamment de jeunes plants de girofles, de cannelle, de café et bien d'autres espèces autochtones comme le « hintsy ». Nous les distribuons gratuitement aux membres afin de contribuer à la restauration forestière. A titre d'illustration, chacun d'entre nous dispose de 45 jeunes plants de girofliers qui sont déjà mis en terre en 2021. La récolte de ce produit de rente sera attendue en 2028. En outre, 1 550 jeunes plants de cafiers sont actuellement mis en pot. Notre objectif consiste à renouveler les cultures de rente qui nous procurent de sources de revenu durables tout en étant résilients face aux effets néfastes du changement climatique. Conservation International nous appuie en même temps à la recherche de débouché », a-t-elle fait savoir.

On peut citer, entre autres, des semences de haricot, de maïs, d'arachide et de « voanjobory ». « Nous avons pu commercialiser notre surplus de production en vue de scolariser nos enfants ou de développer d'autres activités agricoles. Nous souhaitons également promouvoir les plantations de cacaoyers et de litchi car ce sont des cultures à cycle court », a témoigné Haingo, une conseillère au sein de l'association. Quant à Franck Andriasmintsoa, pépiniériste membre de l'association Ravinala, plus de 20 000 jeunes plants ont été produits depuis sa création en 2019. « Nous produisons des jeunes plants d'arbres autochtones, de cafiers, de cacaoyers et bien d'autres arbres fruitiers comme le litchi, la banane, l'avocat, le noni, le cœur de bœuf et la papaye. Les membres sont sensibilisés à effectuer un reboisement pour la restauration forestière. Sept sites de reboisement d'une superficie totale de 6ha sont à notre disposition. Depuis, nous avons mis en terre 17 360 jeunes plants d'arbres autochtones tels que le « Varongy », l' « Arongana », le « Voapaka » et le « Ramby », sans compter les jeunes plants d'arbres fruitiers », a-t-il expliqué.

Taux de déperdition de forêts à moins de 1%

Par ailleurs, « la population locale reconnaît l'importance de cette restauration forestière. Cela nous procure des services économiques et écologiques indispensables dans notre vie quotidienne. A titre d'illustration, les sources d'eau qui se sont taris il y a longtemps, commencent à couler de nouveau. Ce qui nous permettra de faire une extension de nos activités agricoles. Nous avons également besoin d'arbres autochtones pour servir d'ombrière aux autres cultures comme le café », a enchaîné ce pépiniériste. En tout, les associations paysannes travaillant en partenariat avec CI sont très engagées dans la restauration des forêts dans la zone protégée COFAV (Corridor Forestier Ambositra-Vondrozo). Cette Aire protégée regorge des



17 360 jeunes plants mis en terre

En attendant, cette association « Kolo Ala » ont bénéficié des intrants agricoles et d'équipements permettant aux membres de subvenir à leurs besoins alimentaires.

espèces faunistiques et floristiques endémiques au pays pour ne citer que les espèces de lémuriens. « Le taux de déperdition de forêt a nettement diminué atteignant à moins de 1% actuellement au lieu de plus de 4% par an en

moyenne avant 2018 », a soulevé Rambakoarison Rado Rabetrena, le directeur de CI à Fianarantsoa en charge de la COFAV.

Projet SDE4R : Inclure la diaspora dans le développement

JEAN RIANA | 19 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

Le lancement officiel du projet SDE4R (Streamlining Diaspora Engagement to Catalyze Private Investments and Entrepreneurship for Enhanced Resilience) s'est déroulé au Novotel à Alarobia hier. Ce projet, fruit d'une coopération renforcée avec les partenaires de Madagascar, vise à mobiliser la diaspora malgache dans le développement national et la gouvernance de la migration interne.

Madagascar fait partie des 8 pays bénéficiaires du projet SDE4R, lui permettant de bénéficier d'un financement à hauteur de 500.000 dollars pour une durée de 28 mois. Ce projet ambitionne de catalyser les investissements privés et de soutenir le secteur privé en promouvant

l'entrepreneuriat et l'innovation, tout en ciblant les populations déplacées de force pour que celles-ci se tournent vers leur pays d'origine pour y entreprendre et ainsi soutenir le développement.

Par ailleurs, lors du lancement du projet, il a été mis en évidence que la participation active de la diaspora est un élément clé de la diplomatie économique malgache. Pour faire simple, le projet SDE4R met en lumière l'importance d'inclure les populations déplacées dans les processus de développement. L'objectif étant de leur redonner espoir à des opportunités d'entrepreneuriat et des outils pour se reconstruire.

Zone protégée COFAV : Transformation des pratiques agricoles par les communautés locales

NAVALONA R. | 19 NOVEMBRE 2024 | MIDI-MADAGASKARA

Une réduction de la pression anthropique exercée sur les ressources naturelles est observée dans la zone protégée du Corridor forestier Ambositra-Vondrozo (COFAV).

Cette aire protégée fait partie des zones d'intervention de Conservation international dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Paysages Durables dans l'Est de Madagascar », financé par le Fonds vert pour le climat. Elle est gérée par cette organisation internationale œuvrant pour la préservation de la nature au profit des générations actuelles et futures, en étroite collaboration avec les communautés locales de base ou VOI. Des retombées économiques positives de ce projet sont ressenties auprès des ménages bénéficiaires résidant aux alentours du corridor forestier Ambositra–Vondrozo (COFAV). À titre d'illustration, les communautés locales ont réussi à transformer leurs pratiques agricoles en vue d'un développement durable, et ce, grâce à l'appui de Conservation international (CI).

Triplement de la production

« Nous avons vulgarisé les techniques d'agro-foresterie et d'agro-écologie afin d'améliorer la résilience des petits exploitants agricoles vulnérables face au changement climatique. Une zone de pâturage considérée comme étant un terrain infertile a été aménagé en site vitrine qui est géré par des paysans formateurs afin d'inciter leurs pairs à adopter ces pratiques agricoles durables », a expliqué Lalanirina Céleste Razafimanantsoa, technicien agricole du projet SLEM-CI. En outre, Conservation international a doté les associations des personnes affectées par le projet, les VOI et les associations féminines regroupées au sein de la coopérative VTMM, des intrants et des

équipements agricoles pour intensifier leurs cultures, et ce, suite à leur demande. Ce n'est pas tout ! CI a formé des paysans producteurs de semences dans la commune de Miarinarivo, district d'Ambalavao, dans la région Haute Matsiatra. « Nous avons bénéficié d'un encadrement technique en la matière. Nous produisons notamment des semences de haricot, de soja, de riz pluvial et bien d'autres légumes. Plus de 100kg de semences ont déjà été vendus aux membres de la coopérative.



Il y a une nette différence entre les variétés de semences conventionnelles issues de la production agricole de l'année précédente et ces semences sélectionnées. En effet, nous avons enregistré un triplement de la production pour ne citer que le lingot blanc qui est d'ailleurs très prisé par la population locale. Nous n'avons plus besoin de nous déplacer à Ambalavao pour pouvoir

s'approvisionner en semences de qualité », a témoigné Grégoire Ralaivaoseheno, le paysan producteur de semences formé par CI.

Il est à noter que d'autres paysans même non-membres de la coopérative VTMM ont également transformé leurs pratiques agricoles en agriculture durable tout en abandonnant les cultures sur brûlis. François Raleva, membre du VOI AMI, se chargeant des patrouilles communautaires

affirme que les pressions sur la zone forestière sous sa gérance ont diminué grâce aux retombées positives de ce projet « Paysages Durables dans l'Est de Madagascar ». Les ménages bénéficiaires témoignent qu'il y a une nette amélioration de leurs conditions de vie. Ils ont pu, entre autres, scolariser leurs enfants et développer d'autres activités génératrices de revenu telles que l'élevage porcin et l'aviculture.

LFI 2025 : 1 135 milliards d'ariary d'investissements supplémentaires pour le riz et l'énergie

EDMOND R. | 19 NOVEMBRE 2024 | MIDI-MADAGASKARA

L e défi pour l'autosuffisance alimentaire est lancé. L'État, à travers le projet de loi de finances initiale 2025 mise en effet sur la transformation agricole en y consacrant beaucoup de moyens financiers. La deuxième priorité, c'est bien évidemment la production électrique qui fera aussi, cette année, l'objet d'investissements supplémentaires.

La phase parlementaire du projet de LFI 2025 a débuté, hier à Tsimbazaza, par une séance plénière durant laquelle la ministre de l'Économie et des Finances Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison a présenté ses grandes lignes devant les députés.



Deux secteurs prioritaires

Une loi de finances initiale qui a toutes les chances de passer dans la mesure où elle est résolument tournée vers deux secteurs prioritaires qui touchent directement la vie socioéconomique actuelle. Il s'agit en l'occurrence de l'autosuffisance alimentaire et de l'énergie. À eux seuls, ces deux secteurs feront l'objet de 1 135 milliards d'ariary d'investissements pour l'exercice 2025. C'est le secteur rizicole qui arrive en tête avec une prévision de dépenses d'investissements estimés à 573 milliards d'ariary. Selon les détails donnés par la ministre de l'Économie et des Finances, 116 milliards de ce budget relèvent du financement interne du Secrétariat d'État à l'autosuffisance alimentaire et 456 milliards d'ariary sur financement extérieur. Ce budget d'investissement servira essentiellement à la mise en œuvre du projet présidentiel de production de riz hybride. « C'est la première fois que le pays consacre de tels investissements à la production », a précisé Rindra

Hasimbelo Rabarinirinarison. Et les résultats ne tarderont pas à venir puisque le cycle de production pour les semences hybrides est de seulement 120 jours. Et ce, avec un rendement rizicole qui passera de 2,5 tonnes à l'hectare en moyenne à entre 8 et 12 tonnes à l'hectare. Le projet est en tout cas dans une phase avancée puisque durant son dernier déplacement en Chine, le Président de la République Andry Rajoelina a déjà identifié les partenaires et les fournisseurs de semences pour sa réalisation qui s'avère ainsi imminente.

Subvention d'équipements

Deuxième priorité de la LFI 2025, le secteur énergétique aura, pour sa part, droit à 562 milliards d'ariary de budget d'investissements au titre du ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures. Et cette fois-ci, la donne va complètement changer puisque l'État ne compte plus subventionner les achats de carburants mais investira plutôt dans des subventions d'équipements. Plus particulièrement dans les projets d'énergies solaires et éoliennes. Plus concrètement une puissance supplémentaire de 250 MW d'énergie solaire sera produite en 2025. Parallèlement, les projets d'achat de kits solaires seront poursuivis pour les plus démunis alors que les foyers de la classe moyenne pourraient avoir droit à des panneaux solaires. Une enveloppe budgétaire sera également consacrée à un projet de 30 MW par le biais de la transformation des déchets d'Andra-Ianitra. Dans le secteur de l'eau, les projets de pipeline du Sud ainsi que la réhabilitation des conduites d'eau potable de la capitale seront poursuivis. Cette LFI 2025 témoigne en tout cas de la volonté de l'État de prioriser les investissements. La preuve : les dépenses de fonctionnement et de transfert y sont réduites de 10% pour les ministères et les institutions, y compris la Primature et la Présidence de la République. Le bon exemple vient d'en haut.

Coopération régionale : Mayotte sera représentée à Madagascar

SERA R. ET L.R. | 20 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

Mayotte sera désormais représentée à Madagascar et le représentant de son Conseil départemental siégera à la Chambre de commerce et d'industrie France Madagascar (CCIFM) Androhibe. Dans cette optique, la présidente de la CCIFM, Johanne Raharinosy, et le président du conseil départemental de Mayotte, Ben Issa Oussenai ont signé une convention hier.

Ce dernier a souligné lors d'un point de presse, dans le cadre de cette signature, que « Madagascar et Mayotte ont déjà entretenu des relations bilatérales, notamment dans les domaines du tourisme et de l'agriculture ». La représentation du département mahorais au pays ne fait ainsi que renforcer davantage la coopération entre les deux îles. D'autant plus que ce poste stratégique permettra d'identifier et de développer des projets économiques communs, en s'appuyant sur les atouts géographiques et économiques des territoires voisins.

Selon les informations recueillies, cette collaboration s'articule autour de trois axes. Le premier est de renforcer les relations économiques entre Mayotte et Madagascar à travers des projets d'infrastructures et de développement durable dans des secteurs stratégiques comme le tourisme, l'agriculture et la pêche.

Le deuxième axe consiste à soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique, d'autant que des entreprises mahoraises participent déjà périodiquement à la foire internationale de Madagascar et que des entreprises malgaches se rendent également à Mayotte pour participer à ses divers salons.



Quant au dernier axe, il concerne la collaboration sur des projets régionaux, notamment la mise en œuvre des infrastructures maritimes et aériennes pour faciliter les échanges entre les îles sœurs de l'océan Indien.

Aides financières : Le FMI attend la bonne volonté des autorités malgaches

ÉRIC RANJALAHY | 20 NOVEMBRE 2024 | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Les engagements du gouvernement envers le Fonds Monétaire International sur deux programmes conditionneront le maintien de l'équilibre budgétaire fragile et précaire à venir. Des doutes subsistent.

Des relations dans le creux de la vague. C'est le constat objectif fait aujourd'hui par ceux qui suivent de près la suite des deux programmes avec le Fonds Monétaire International. La seconde Facilité élargie de crédit, FEC, et la première Facilité pour la résilience et la durabilité, FRD.

Pour mieux situer la situation, il est à rappeler que le 21 juin « le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un accord de 36 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 256,62 millions de DTS (environ 337 millions de dollars) avec Madagascar. Le Conseil d'administration a également approuvé un accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) d'un montant de 244,4 millions de DTS (environ 321 millions de dollars). En outre, le Conseil d'administration a pris note de l'annulation par Madagascar de l'accord de 40 mois au titre de la FEC qui avait été approuvé le 29 mars 2021 ».

Si pour la FEC, une première tranche de 36, 66 millions de DTS, soit l'équivalent de 48 millions de dollars, a été décaissée aussitôt après ce feu vert du Conseil d'administration, les pourparlers pour le FRD se poursuivent.

Aucune suite

De nombreux textes sur l'environnement sont à modifier, ne serait-ce que le décret MECIE, avant que le FMI puisse aller plus loin dans ces négociations.

Mais pour les autres donations au titre de la FEC, un engagement principal du gouvernement est attendu par le FMI. « La mise en place d'un mécanisme automatique d'ajustement des prix des carburants et l'élaboration d'un plan de redressement de la Jirama devraient permettre de réduire progressivement les transferts gouvernementaux vers le secteur énergétique. Ces efforts devraient permettre de stabiliser la dette publique en dessous de 60 pour cent du PIB à moyen terme ».

La mission de revue du FMI du 30 septembre au 11 octobre a insisté sur cet aspect. Aucune suite n'a été donnée à cette sollicitation. Le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Jean-Baptiste Olivier a répondu : « l'État continue d'administrer les prix du carburant en attendant que toutes les conditions du filet social de sécurité y afférent soient mises en place ». La dernière retouche des prix affichés par les stations-service date du 16 juillet 2022. Avec une majoration moyenne de 45 % par rapport aux

prix « gelés » de juin 2019. Ce qui a généré des écarts par milliards d'ariary, appelés « passifs » au profit des pétroliers, toutes professions confondues.

Il est difficile pour le régime en place d'imposer une décision aussi impopulaire qu'une éventuelle hausse de prix

du carburant à moins d'un mois des élections municipales où la bataille avec des candidats de l'opposition s'annonce serrée dans les grandes villes du pays.

Une taxe sur le mobile money : Un coup dur pour l'inclusion financière et l'économie

ARH. | 20 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

L a récente annonce de la Direction générale des impôts concernant l'instauration d'une taxe de 0,5% sur les transactions mobiles money excédant 150.000 ariary, a provoqué une levée de boucliers auprès des opérateurs MVola, Orange Money et Airtel Money. Cette mesure, dénoncée comme un « fardeau pour les 23 millions de Malgaches utilisateurs » par les opérateurs, risque d'impacter profondément l'économie nationale et les efforts d'inclusion financière.

Pour ces trois opérateurs, les conséquences immédiates de cette taxation pèsent lourdement sur les utilisateurs. Selon eux, les frais de transferts d'argent pourraient « augmenter de deux à cinq fois », tandis que ceux liés aux paiements commerçants « pourraient être multipliés par dix ». Pour des millions de ménages vulnérables, cette hausse des coûts s'ajoutera à un pouvoir d'achat déjà fragilisé.

Les opérateurs avertissent également d'un effet dissuasif sur les investisseurs, locaux comme internationaux, face à une mesure perçue comme incohérente avec les efforts de digitalisation soutenus par l'Etat et la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM).

Une efficacité fiscale contestée

Sur le plan financier, l'impact de cette taxe est jugé « contre-productif ». Des expériences similaires en Tanzanie, au Ghana ou encore au Cameroun ont démontré une baisse drastique des transactions mobile money, pouvant aller jusqu'à -60% en valeur. Madagascar risque ainsi de voir les recettes fiscales issues de cette taxe plafonner à 50 milliards ariary annuels, bien en dessous des attentes initiales de 143 milliards. Dans le même temps, les pertes fiscales indirectes liées à la baisse d'activité et au recul de la digitalisation pourraient atteindre jusqu'à 100 milliards ariary.

Pour les opérateurs, la solution réside dans un soutien accru au secteur du mobile money. En favorisant sa croissance naturelle, ce dernier pourrait générer, d'ici 2025, plus de 50 milliards ariary de recettes fiscales additionnelles, tout en accélérant la formalisation de l'économie. Une digitalisation renforcée des paiements, notamment pour les services publics, permettrait de doubler la valeur des transactions dans l'informel et d'augmenter les recettes fiscales à hauteur de 100 milliards ariary.

Les opérateurs regrettent l'absence de concertation autour de cette décision, dénonçant une démarche unilatérale sur un sujet crucial pour l'avenir de millions de Malgaches. Ils appellent à un dialogue constructif avec les autorités pour bâtir une fiscalité plus juste et durable.



Cette taxe menace également « les 164.000 agents de distribution de mobile money (Cash Points), ce qui représente environ 1 million d'individus, dont les revenus pourraient s'effondrer en raison de la baisse de l'utilisation des services », indiquent ces opérateurs dans le communiqué conjoint qu'ils ont publié hier.

Au-delà des consommateurs, cette taxe pourrait inverser une décennie de progrès dans la digitalisation de l'économie malgache. En favorisant le retour aux transactions en espèces, elle réduirait la traçabilité des flux financiers, compliquerait la collecte fiscale et renforcerait l'économie informelle. Par ailleurs, les risques sécuritaires liés à la manipulation de l'argent liquide s'en trouveraient exacerbés.

Transactions financières : Mobile Money fustige « une pénalité fiscale prohibitive »

ÉRIC RANJALAHY | 21 NOVEMBRE 2024 | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Sous la pression du Fonds monétaire international (FMI) concernant la mobilisation des recettes publiques, l'État tire à tout ce qui bouge. Ainsi, les transactions effectuées via les mobiles money peuvent être soumises à une taxation.

Prendre les devants. Sentant qu'un vent de fronde allait s'élever quelque part, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, ministre de l'Économie et des Finances, avant-hier à Tsimbazaza, après la présentation du Projet de loi de finances 2025 (PLFI), devant la presse, s'est empressée de préciser que « la Taxe de 0,5% sur les transactions mobiles (TTM) n'est que symbolique et ne devrait pas pénaliser outre mesure les usagers ».

Cependant, cet avis est loin d'être partagé par les trois opérateurs présents sur le marché. Dans un communiqué commun où ils ont oublié un moment leurs rivalités sur un marché prospère, ils ont mis en évidence ce qu'ils assimilent à une mesure inhibitrice pour le secteur en plein essor. « Suite à l'annonce dans la presse, le jeudi 14 novembre, de l'intention de la Direction Générale des Impôts d'introduire une taxe de 0,5 % sur le montant des transactions mobile money (au-delà de 150 000 ar), les trois opérateurs actifs – MVola, Orange Money et Airtel Money – dénoncent fermement cette mesure. Cette taxe constituera un fardeau pour les 23 millions de Malgaches qui utilisent nos services et met en péril l'économie nationale ainsi que l'avenir de l'inclusion financière ».

Ils enfoncent le clou : « En augmentant significativement le coût des services de mobile money, cette mesure pénalisa d'abord les utilisateurs finaux. Pour les ménages, cela représentera une hausse des frais, pouvant aller de x2 à x5 pour les transferts d'argent et de x2 à x10 pour les paiements les commerçants. Ces charges supplémentaires, couplées à un risque accru d'inflation, viendront directement affecter le pouvoir d'achat des foyers les plus vulnérables. Par ailleurs, cette mesure affectera également directement les 164 000 agents de distribution (cash point).

Risques sécuritaires

La réduction de l'utilisation des services mobile money limitera leurs revenus, menaçant ainsi la stabilité économique de toutes ces familles (ce qui représente environ 1 million d'individus) ».

Ils craignent un retour aux paiements en cash qui, selon eux, « freinera la digitalisation de l'économie malgache en décourageant l'utilisation des services de mobile money, entraînant un recul équivalent à une décennie de progrès, accentuera l'économie informelle, réduisant la traçabilité des transactions et compliquant la collecte de recettes fiscales pour l'État. De plus, cette situation accroîtrait les risques sécuritaires en augmentant la manipulation

d'argent liquide, réduirait les entrées de devises, essentielles à l'équilibre macroéconomique du pays, et découragerait les investissements locaux et internationaux. Cela enverrait un signal négatif aux entrepreneurs, aux petites et moyennes entreprises, et aux investisseurs, tout en allant à l'encontre des efforts d'inclusion financière soutenus par la Banky Foiben'i Madagasikara, ainsi que des initiatives de digitalisation de l'économie soutenues par l'État lui-même ». Soyons tous cohérents.



Dans les faits, ils estiment qu'il s'agit d'un « leurre pour les finances publiques. Loin d'apporter les recettes fiscales attendues, cette mesure s'avère contre-productive. À l'instar des autres pays en Afrique qui ont expérimenté ce projet de taxe (Tanzanie, Ghana, Cameroun, République Centrafricaine notamment), une telle taxe engendrera à Madagascar une baisse immédiate et durable du nombre d'utilisateurs actifs du mobile money (-30 %), ainsi que sur la valeur des transactions (avec une baisse à 6 mois estimée à -60 %). Ainsi, les recettes obtenues suite à la mise en place de cette taxe se révéleront bien inférieures aux prévisions, ne dépassant pas les 50 milliards d'ariary annuels (et donc bien loin des 143 milliards d'ariary escomptés) ».

Des statistiques récentes ont démontré que « 342 millions de transactions financières ont été effectuées via mobile money l'année dernière. Ces opérations avaient valu 38 161 milliards d'ariary, d'après le rapport du service de la Coordination nationale de la finance inclusive (CNFI), qui est une structure rattachée à la direction des Opérations financières (DOF) au sein de la Direction générale du trésor (DGT) ». Un magot qui n'a cessé de gonfler, attisant bien des convoitises.

Promotion des investissements : L'EDBM et Ravinala Airports pour une meilleure visibilité de la destination Madagascar

EDMOND R. | 21 NOVEMBRE 2024 | MIDI-MADAGASKARA

L'EDBM et Ravinala Airports s'associent pour faire la promotion de Madagascar en tant que destination des investissements directs étrangers.

Les deux entités ont signé avant-hier une convention de partenariat stratégique pour promouvoir les investissements à Madagascar, particulièrement dans le secteur du tourisme et des infrastructures.



Visibilité

Une manière en somme de contribuer au développement économique de Madagascar. Ainsi, dans le cadre de cet accord, l'Aéroport International d'Antananarivo mettra en œuvre des dispositifs destinés à la visibilité des opportunités d'investissement grâce à la diffusion de contenus promotionnels de l'EDBM, telles que les vidéos « Choose Madagascar » dans les espaces d'attente et

zones publiques des aéroports. Ce partenariat permet à l'EDBM de mieux assurer son rôle d'agence de promotion et de facilitation des investissements. Et le partenariat avec Ravinala Airports est une belle opportunité quand on sait que les aéroports, premiers points de contact des investisseurs dans un pays, jouent un rôle essentiel dans l'image de celui-ci et constituent une véritable vitrine de ses différents potentiels en tant que destination.

Destination de référence

Cette collaboration s'inscrit ainsi dans la vision de positionner Madagascar comme une destination attractive pour les investisseurs internationaux, en optimisant les infrastructures aéroportuaires, et de faire de Madagascar une destination de référence pour le tourisme dans la région de l'Océan Indien. La convention de partenariat a été signée par osielle Rafidy, Directrice Générale de l'EDBM et Daniel Lefebvre, Directeur Général de Ravinala Airports. Et ce, en présence de Dinahanitrinaina Razafindrakoto, Directrice de Cabinet du ministère de l'Industrialisation et du Commerce. Cette dernière n'a pas manqué de réitérer la détermination du MIC d'œuvrer pour la promotion des investissements à Madagascar.

Événement : Le Forum économique du secteur privé à Genève en mai 2025

EDMOND R. | 21 NOVEMBRE 2024 | MIDI-MADAGASKARA

C'est reparti pour la promotion du secteur privé malgache au niveau international ! La prochaine édition du Forum économique du secteur privé se tiendra à Genève du 2 au 3 mai prochain. Placé sous le thème « Madagascar terre d'opportunités », l'événement, co-organisé par la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar (FCCIM) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Genève – Antananarivo (CCIGA) vise, comme son nom l'indique à promouvoir le développement du secteur privé malgache et à établir des partenariats fructueux avec des entreprises étrangères. Notamment sur des secteurs porteurs comme les finances, le commerce et l'industrie. « L'objectif du Forum économique du secteur privé est de mettre en place une collaboration mutuellement bénéfique entre opérateurs économiques malgaches et investisseurs étrangers », a expliqué Bernardin Ramiandrisoa,

directeur général de la FCCIM. Comme tout Forum économique qui se respecte, l'événement prévoit, outre la démonstration des produits et des savoir-faire des participants, une série de conférences et de rencontres B to B. Et ce, sur des secteurs prioritaires comme l'agribusiness, le tourisme, les petites industries, les mines et l'artisanat. Un événement qui promet d'être un succès quand on sait que son organisation a été confiée à des professionnels comme SSL Group, et Phenix Agency. La diaspora malgache en Suisse épaulera le comité d'organisation. Ivan Rakotomalala vice-président de la CCIGA a promis que son équipe en Suisse travaillera de concert avec la FCCIM pour faire de ce forum une réussite et une fierté du secteur privé malgache.

Fiscalité : Pour Rindra Rabarinirinarison, la taxe sur les transactions mobiles est un “moindre mal” par rapport à d’autres

21 NOVEMBRE 2024 | 2424.MG

Antananarivo, 21 Novembre, 6h15 – “Nous pourrions gagner plus en taxant le riz. Nous pourrions gagner plus en taxant les médicaments. Nous ne l'avons cependant pas fait”. Rindra Rabarinirinarison, ministre de l'Economie et des finances, explique le choix du gouvernement de taxer les transactions mobiles plutôt que d'autres secteurs. Sur le plateau de la chaîne de télévision publique TVM, elle explique que l'Etat a choisi le “moindre mal” en instaurant cette nouvelle taxe.

“Se faire taxer fait toujours mal, que l'on prélève peu ou beaucoup”, reconnaît la ministre. “Personne n'est content de se faire prélever de l'argent. Mais nous avons choisi le principe du moindre mal, de prélever là où cela ferait le moins mal”, ajoute-t-elle. Rindra Rabarinirinarison indique alors que l'Etat pourrait instaurer une taxe sur le riz ou encore sur les médicaments. Cela permettrait à l'Etat de gagner beaucoup d'argent selon elle. “Lorsqu'on a fait les calculs, on a vu que l'Etat pourrait gagner jusqu'à 730 milliards si on instaurait une taxe sur le riz mais on ne le fait pas, c'est cela le moindre mal”, confie-t-elle.

La déclaration de la ministre intervient après la réaction des trois opérateurs en mobile banking qui avaient dénoncé que taxer à hauteur de 0,5% les transactions mobiles au-dessus de 150 000 ariary serait un “fardeau pour les 23 millions de Malgaches qui utilisent leur service” et “met en péril l'économie nationale ainsi que l'avenir de l'inclusion financière”. Mais Rindra Rabarinirinarison indique que non seulement l'Etat est prêt à discuter, mais que son équipe est prête à faire face aux opérateurs. “Prélever les impôts nécessite un état d'esprit spécial. Ce n'est pas tout le monde qui a le mental pour faire face et pour prélever les impôts, les services des impôts sont prêts car il faut améliorer les recettes de l'Etat”, martèle-t-elle.

Face à la presse lors de la présentation du projet de Loi de finances 2025 lundi, Rindra Rabarinirinarison avait indiqué que la décision d'instaurer cette taxe n'aurait pas d'impact sur l'inclusion financière au vu de son taux qui, selon elle, est particulièrement bas. Selon elle, cette taxe de 0,5% n'est qu'un geste symbolique alors que la taxe à Madagascar est de 20%.

Essai de relance : Tourisme et artisanat socles de l'essor économique

ÉRIC RANJALAHY | 22 NOVEMBRE 2024 | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Ambiance festive hier au Stade Barea Mahamasina, où le coup d'envoi du huitième Salon des Bons Plans du Tourisme (TBF) et de la première édition du Salon de l'artisanat (TBA) a été donné.

Oublier les années difficiles. Le tourisme, indissociable de l'artisanat, et vice-versa, a retrouvé ses lettres de noblesse hier au Stade Barea lors de l'ouverture du Salon consacré à ces deux secteurs d'activités, principales victimes de la crise sanitaire consécutive à la propagation du coronavirus entre 2020 et 2022.

« Aujourd'hui, le tourisme est le troisième pourvoyeur de recettes en devises du pays, après les mines et les produits d'exportation (ndlr : vanille, girofle, cacao, café, textile et habillement...), avec 535 millions d'euros générés l'an passé. Quant à l'artisanat, avec ses dix-sept filières et cent quatorze métiers, il a rapporté au pays 32 millions d'euros en 2024, contre 15 millions en 2021, soit le double. Si deux millions de Malgaches ont les moyens financiers de découvrir leur propre pays, la grande majorité constitue une main-d'œuvre talentueuse presque naturelle pour l'artisanat. Selon des estimations récentes, pas moins de 2,5 millions de personnes vivent de l'artisanat », a déclaré Viviane Dewa, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, dans son discours d'ouverture.

Conditions majeures

Hery Rasoamaromaka, gouverneur de la région Analamanga, a incité ses compatriotes à découvrir les merveilleux sites touristiques du pays. « Il n'est plus

nécessaire d'aller ailleurs. Faisons le tour de Madagascar, et vous découvrirez des localités que votre imagination n'a même pas effleurées. »

Si le succès du Salon, qui se poursuivra jusqu'à demain, ne fait aucun doute, grâce à une bonne organisation générale, une hausse du nombre de participants, ainsi que la qualité des services et des produits exposés, le rush attendu des touristes n'est pas encore au rendez-vous. En août, point culminant de la haute saison touristique, Madagascar a accueilli, au total sur les neuf premiers mois de l'année, 150 217 visiteurs.



Ce chiffre reste en deçà des cent soixante-dix mille enregistrés sur la même période en 2019, année de référence avant la crise.

Madagascar ambitionne d'accueillir un million de touristes en 2028. Pour atteindre cet objectif, deux conditions majeures doivent être remplies : la construction de onze mille cinq cents chambres répondant aux normes internationales de confort et d'hygiène, ainsi que la mise à disposition de quarante mille sièges annuels dans les transports aériens long-courriers. Tous les regards se tournent vers Madagascar Airlines, qui projette de relancer ses services sur la ligne Antananarivo-Paris, tout en renforçant la flotte

de sa filiale Tsaradia. Celle-ci devra disposer d'appareils adaptés aux besoins locaux pour assurer les correspondances des vols internationaux vers les destinations touristiques régionales.

Avec les investissements attendus dans l'hôtellerie et la restauration, les actions de promotion de l'image du pays, et la professionnalisation du personnel engagé dans le tourisme et l'artisanat, il est permis de rêver à des lendemains enchanteurs.

Exportation : Baisse en volume et en valeur des produits de rente et de la pêche

22 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

En 2024, les exportations des produits de rente et de la pêche connaissent une baisse en volume et en valeur. Selon les explications du ministère de l'Economie et des finances, cette situation est due à un premier semestre marqué par un contexte mondial particulièrement difficile, avec l'aggravation des tensions géopolitiques.



Année difficile pour les produits de rente. Le ministère de l'Économie et des finances a indiqué que les exportations des produits de rente ont chuté en volume et en valeur au cours du premier semestre 2024. En volume, la baisse est estimée à -10,5%. Ce recul est principalement attribué à la diminution des exportations de girofle (-24,1%), bien que les exportations de vanille (+194,9%) et de cacao en fève (+10,7%) aient montré une bonne dynamique. En valeur, les produits de rente ont enregistré une baisse de -26,6% durant cette période. La diminution en valeur est due à la chute des exportations de girofle (-23,5%) et de vanille (-40,1%), malgré une augmentation notable de la valeur des exportations de cacao en fève (+212,7%).

Les statistiques douanières révèlent qu'au premier semestre 2024, 2.852,194 tonnes de vanille ont été exportées, contre 968,727 kilos à la même période en 2023. Par ailleurs, selon le Trade Map de l'Organisation mondiale du commerce, 4.400 tonnes de vanille ont été exportées durant la campagne 2023-2024. En revanche, les exportations de girofle ont légèrement diminué. Les données douanières indiquent que Madagascar a exporté 27.946 tonnes de girofle au cours des six premiers mois de 2023, contre 21.000 tonnes au premier semestre 2024.

Par ailleurs, les produits de la pêche ont également subi une baisse durant la même période en 2024. Le Projet de loi de finances 2025 indique que le premier semestre 2024 a été marqué par une diminution en volume (-26,5%) et en valeur

(-32,6%) des exportations de produits halieutiques. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des exportations de crevettes, qui ont chuté de -32,2% en volume et de -35,1% en valeur.

Pour expliquer ces baisses, le ministère indique que le premier semestre 2024 a été marqué par un contexte mondial particulièrement incertain, notamment en raison de l'aggravation des tensions géopolitiques. Cela a entraîné une stabilisation des prix des produits de base à un niveau élevé et une hausse des taux de fret maritime en provenance d'Asie depuis avril 2024. Cette configuration du commerce international exerce des pressions inflationnistes tant au niveau national qu'international.

En revanche, les produits textiles et miniers ont affiché une performance intéressante. Les exportations du secteur textile et habillement ont enregistré une croissance de +4,4% en volume, malgré une baisse de -6,4% en valeur. "Cette évolution est principalement attribuable à l'augmentation de +9,0% du volume des exportations d'habillement. Cette situation s'explique en partie par une hausse de la demande sur les principaux marchés d'exportation de Madagascar, notamment les États-Unis, l'Afrique du Sud et la France", précise le ministère dans le PLF2025.

Les exportations des produits extractifs ont également augmenté de +10,3% en volume alors qu'en valeur, ils ont connu une baisse de -41,5%. "Cette distorsion volume-valeur est due à la baisse du cours des produits miniers tels que le Cobalt et le Nickel due à l'abondance de l'offre au niveau international", explique le ministère. La hausse en volume a été portée par la hausse des exportations de graphite (+96,3% en volume et +77,0% en valeur), du Mica (+120,6% en volume et +135,2% en valeur), et des Minéraux de Chrome (+207,4% en volume et +212,9% en valeur). A contrario, les exportations de Nickel (-35,0% en volume et -55,5% en valeur) et des Minéraux de titane (-8,6% en volume et +7,0% en valeur) ont connu une baisse durant le premier semestre 2024.

Malgré un contexte mondial particulièrement difficile en 2024 ayant affecté les échanges commerciaux et les investissements sur le plan international, Madagascar a quand même montré une économie résiliente. De ce fait, la croissance économique du pays pour l'année 2024 a été réévaluée à +4,4%, en légère baisse par rapport à l'estimation initiale de +4,5% prévue dans la Loi de Finances Rectificative (LFR 2024). Cette performance est notamment soutenue par trois principaux secteurs selon le ministère, dont le textile (+31,6%), le tourisme (+14,7%) et les poste et télécommunication (+13,4%).

Food Ingredients Europe : Madagascar marque sa présence

JEAN RIANA | 22 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

La présence de Madagascar à l'événement Food Ingredients Europe (FIE), à Francfort (Allemagne) du 19 au 21 novembre, n'est pas passée inaperçue, sachant que les ingrédients alimentaires biologiques et naturels du pays ont séduit les visiteurs.

A cette occasion 9 entreprises ont représenté la Grande île (Havamad, Sofrex, APL Vanilla & Spices, Phael Flor Export, Jacarandas International, Pink Bay Madagascar, Madagascar Vanilla Export, MC Ingredients et Pure Vanilla). Leur participation a permis au pays de mettre

en valeur les produits malgaches aux cotés des grandes industries des ingrédients alimentaires biologiques et naturels du monde entier.

A noter que le ministre de l'Industrialisation et du commerce (MIC), David Ralambofiringa a fait le déplacement à Francfort pour promouvoir le secteur "bio" malgache. Il a d'ailleurs profité de cette opportunité pour faire la promotion du projet Pôle intégré de croissance (Pic Madagascar), du Programme d'appui au développement des exportations et à l'intégration régionale (PADEIR).

Environnement : le projet d'autoroute Antananarivo – Toamasina remonté à la COP29

NAMBININA JAOZARA | 22 NOVEMBRE 2024 | LES NOUVELLES

La société civile poursuit son rôle de lanceur d'alerte. Hier, jeudi, des organisations nationales et internationales ont tenu une conférence de presse lors de la COP29 à Bakou pour attirer l'attention des dirigeants sur le projet d'autoroute dépendant d'Antananarivo à Toamasina. Selon elles, ce projet menace les forêts de Madagascar et pourrait aggraver la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire. Les divergences autour du projet d'autoroute Antananarivo – Toamasina ont été soulevées lors de la COP29. Dans un communiqué publié par des organisations de la société civile, il est mentionné qu'une conférence de presse a eu lieu hier à la COP de Bakou pour aborder cette question.

Plusieurs de ces organisations, tant locales qu'internationales, se sont déplacées spécialement pour attirer l'attention des dirigeants sur la situation à Madagascar. Elles dénoncent particulièrement la décision du Fonds monétaire international (FMI) d'accorder un prêt de 321 millions de dollars à Madagascar pour la résilience climatique, estimant que le projet d'autoroute est en contradiction totale avec cet objectif. Elles exigent donc que ce financement soit conditionné à la protection des forêts, essentielles pour la résilience que le FMI cherche à soutenir.

"Bien sûr, le financement climatique est crucial – Madagascar a même besoin d'un soutien plus élevé. Nous comprenons également l'objectif du gouvernement de moderniser ses infrastructures et nous apprécions les échanges tenus avec le gouvernement et le FMI. Mais nous demeurons très alarmés par les plans actuels qui menacent d'entraîner la destruction de forêts primaires à grande échelle, en totale incohérence avec le financement du FMI au titre de la résilience climatique du FMI", affirment-elles dans leur communiqué. Elles s'inquiètent également sur le fait que "le FMI ferme les yeux" et accorde un financement de 658 millions de dollars, dont 321 millions destinés à la résilience climatique. "Nous exhortons le FMI à réévaluer d'urgence les conditions attachées à ce financement", alarment-elles.

En effet, depuis le lancement du projet d'autoroute Antananarivo-Toamasina, des organisations de la société civile ont souligné que ce projet représentait une menace pour les forêts à Madagascar. Cette autoroute doit traverser deux aires protégées, Anjozorobe Angavo et le Corridor Ankeniheny-Zahamena (CAZ), qui contiennent plus de 10% des forêts primaires restantes de Madagascar. Elles regrettent qu'après plusieurs interpellations venant de leur part, aucune révision officielle du tracé n'a été annoncée. "Le gouvernement a même annoncé un deuxième projet, la "Route du Soleil" Nord-Sud, qui menace d'autres aires protégées", regrettent-elles.

Outre la menace que ce projet fait peser sur les forêts malgaches, ces organisations craignent également qu'il mette en péril la biodiversité et entraîne la disparition de nombreuses espèces menacées, comme l'Indri. Une étude montrerait que "la construction de routes en forêt tropicale entraîne une déforestation massive. Dans un rayon de 50 km autour de nouvelles routes, jusqu'à 95% des forêts environnantes sont menacées. Les routes projetées ouvriront l'accès à l'exploitation illégale de bois, à la production de charbon, à l'agriculture sur brûlis et à l'exploitation minière, rendant la déforestation inévitable." Madagascar a perdu plus de 44% de ses forêts naturelles en 74 ans. Les autorités malgaches ont récemment affirmé que les pénuries d'eau et d'électricité sont également dues au changement climatique, les prélèvements devenant de plus en plus rares. Les membres de la société civile souhaitent interpeller non seulement les autorités malgaches et le FMI, mais aussi les partenaires internationaux afin que la préservation des aires protégées devienne un point central de leur dialogue avec Madagascar et une condition essentielle des financements. Ils sollicitent l'établissement d'un dialogue entre ces partenaires et les autorités malgaches pour trouver des solutions durables permettant de moderniser les infrastructures de transport et de soutenir les solutions viables qui seront identifiées.



📍 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

📞 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

🌐 www.ccifm.mg

✉ ccifm@ccifm.mg ✉ adhesion@ccifm.mg

🌐 **f** CCI France Madagascar

🌐 **tw** CCI France Madagascar

🌐 **in** CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar

